

# Les non-salariés

## EFFECTIFS DES NON-SALARIÉS

Effectifs au 31 décembre, en nombre d'individus

	2011	2014	2017
Taxis et VTC	30 030	33 380	40 130
Transport routier de marchandises*	21 790	19 600	18 850
Transport routier de voyageurs (cars)	2 550	3 300	2 590
Autres activités de transport et d'entreposage	4 980	5 830	16 870
<i>dont activités de poste (hors service universel) et de courrier, y.c. livraison à domicile</i>	980	1 060	11 440
<b>Ensemble transports et entreposage</b>	<b>59 350</b>	<b>62 110</b>	<b>78 440</b>

\* Y compris services de déménagement.

Champ : France hors Mayotte, y compris micro-entrepreneurs.

Source : Insee, base non-salariés

En 2017, 78 440 personnes exercent une activité non salariée dans le secteur des transports et de l'entreposage, soit 5 % du total des emplois du secteur. L'activité est concentrée dans deux branches : les taxis et VTC (51 % des effectifs non-salariés) et le transport routier de marchandises (24 %). La hausse des effectifs depuis 2011 est liée à l'essor des micro-entrepreneurs, qui représentent, en 2017, 26 % des non-salariés du secteur. En particulier, le nombre de livreurs à domicile a plus que décuplé depuis 2014.

## REVENUS D'ACTIVITÉ DES NON-SALARIÉS MONOACTIFS

Revenu mensuel moyen en euros

	2011	2014	2017
Taxis et VTC	1 420	1 400	1 430
Transport routier de marchandises*	2 330	2 660	2 930
Transport routier de voyageurs (cars)	2 000	2 210	2 330
Autres	2 680	3 020	3 160
<b>Ensemble transports et entreposage</b>	<b>1 840</b>	<b>1 940</b>	<b>2 020</b>

\* Y compris services de déménagement.

Note : le revenu d'activité est la rémunération issue de l'activité non salariée, déduction faite des cotisations sociales payées dans l'année (hormis CSG et CRDS). À partir de 2013, les revenus intègrent une partie des dividendes versés. Les revenus des années postérieures à 2012 ne sont donc pas comparables en évolution avec ceux des années antérieures à 2013.

Champ : France hors Mayotte, hors micro-entrepreneurs, hors pluriactifs et hors taxés d'office.

Source : Insee, base non-salariés

Les non-salariés monoactifs, c'est-à-dire ne cumulant pas leur activité non salariée avec une activité salariée, ont perçu en moyenne 2 020 euros par mois en 2017, hors micro-entrepreneurs. Ce revenu net varie de 1 430 euros pour les taxis et VTC à 2 930 euros dans le transport routier de marchandises.